

Enjeux et impacts socio-économiques d'un événement sportif international pour le territoire hôte : Cas du mondial 2030 au Maroc

Socio-economic challenges and impacts of an international sporting event for the host territory: Case of the 2030 World Cup in Morocco

Mohammed KEHEL, (*Enseignant-Chercheur*)

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Économie, Innovation et Management des Organisations (LIREIMO)

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion - Casablanca

Université Hassan II de Casablanca – Maroc

Adresse de correspondance :	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion – Casablanca B.P. 2725, Beau site Ain Sebaâ – Casablanca, Maroc Tel : +212 5 22 66 08 52 Université Hassan II de Casablanca – Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	KEHEL, M. (2025). Enjeux et impacts socio-économiques d'un événement sportif international pour le territoire hôte : Cas du mondial 2030 au Maroc. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(5), 504–531. https://doi.org/zenodo.15368025
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 09/04/2025

Accepted: 10/05/ 2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 05 (2025)

Enjeux et impacts socio-économiques d'un événement sportif international pour le territoire hôte : Cas du mondial 2030 au Maroc

Résumé

L'organisation d'un grand événement sportif constitue pour le pays hôte une grande opportunité pour bénéficier d'impacts potentiels entraînés par cette manifestation. Le Maroc, l'un des trois pays organisateurs de la coupe du Monde de football masculin en 2030 avec l'Espagne et le Portugal ambitionne de créer de la « valeur durable » pour son économie à travers l'organisation de cette grande manifestation sportive. En se basant sur un élément générateur externe qui est le Mondial 2030, les organisateurs marocains espèrent tirer un grand profit de cet événement en bénéficiant d'un retour sur investissement important en termes d'impact positif sur l'économie, le social et l'environnemental.

L'objet de cet article est de s'interroger sur les impacts potentiels que peut générer cette compétition sportive sur l'économie d'un pays en voie de développement, le cas du Maroc. L'analyse de la littérature théorique et empirique constituera notre cadre de référence qui va nous permettre d'identifier le fondement théorique de ce lien de causalité entre l'organisation d'un grand événement sportif et les impacts qu'il peut induire pour le territoire hôte. Par la suite, on tentera, à travers le cas du Maroc, de décrire les retombées potentielles à court et long terme du Mondial 2030 de football sur le développement socio-économique du pays.

Mots-clés : Grand événement sportif, Impacts potentiels, Pays en voie de développement, Territoire hôte.

Classification JEL : HO

Type de l'article : Recherche Théorique

Abstract

The organization of a major sporting event represents a great opportunity for the host country to benefit from the potential impacts brought about by this event. Morocco, one of the three countries hosting the men's football World Cup in 2030 with Spain and Portugal, aims to create "sustainable value" for its economy through the organization of this major sporting event. Based on an external generating element which is the 2030 World Cup, the Moroccan organizers hope to benefit greatly from this event by benefiting from a significant return on investment in terms of positive impact on the economy, the social and the environmental.

The purpose of this article is to question the potential impacts that this sports competition can generate on the economy of a developing country, the case of Morocco. The analysis of theoretical and empirical literature will constitute our frame of reference that will allow us to identify the theoretical basis of this causal link between the organization of a major sporting event and the impacts it can induce for the host territory. Subsequently, we will attempt, through the case of Morocco, to describe the potential short- and long-term repercussions of the 2030 football world cup on the socio-economic development of the country.

Keywords: Major sporting event, Potential impacts, Developing country, Host territory.

Classification JEL: HO

Paper type: Theoretical research.

1. Introduction

Le rêve de l'organisation des grandes manifestations constitue une grande ambition pour n'importe quelle nation du monde. Particulièrement, l'organisation des grands événements internationaux dans le domaine sportif engendre un grand défi pour n'importe quel pays organisateur. Les impacts potentiels que peut générer ce genre d'événements pour les territoires ne se bornent pas seulement au niveau de l'économie, mais ils vont au-delà de cet aspect pour marquer également tous les aspects de la vie de ce territoire d'accueil.

En effet, et par hypothèse, les objectifs espérés et les impacts induits peuvent être différents qu'il s'agit d'un pays développé ou d'un pays en voie de développement ou émergent. Notre intérêt va se pencher vers cette 2^{ème} catégorie de pays en évoquant le cas de notre pays « le Maroc », considéré comme un pays en voie de développement, qui se prépare à organiser une grande manifestation sportive planétaire à savoir l'accueil de la coupe du Monde de football masculin en 2030 en co-organisation avec deux autres nations européennes l'Espagne et le Portugal.

La proximité géographique, les relations historiques, économiques et culturelles ainsi que la qualité des liens diplomatiques ont été des facteurs clés qui ont influencé cette décision tripartite commune. Une organisation de ce grand événement international sportif au sein de deux continents différents l'Europe et l'Afrique, notamment assurée par deux pays développés (Espagne¹ et Portugal²) et un pays en voie de développement (Maroc³), constitue un grand challenge pour ces trois pays.

En faisant référence aux différents travaux de recherche théoriques et empiriques, l'événement sportif international est admis comme un levier qui induit vers la création de la valeur et le développement des territoires hôtes. Les retombées économiques et sociales (de court ou de long terme) générées par ce type d'événement ne sont pas à démontrer notamment l'accroissement du PIB, le niveau de l'emploi, le volume des investissements nationaux et étrangers, l'amélioration de l'attractivité touristique, l'amélioration des infrastructures...etc. (Holger Preuss 2007 et 2015 ; Andreff, 1991 ; Mules et Faulkner, 1996 ; Gratton et Taylor, 2000 ; Crompton, 2006 ; Thomson et al., 2019). Actuellement, d'autres études se sont penchées sur le volet environnemental d'un événement sportif en considérant que la dimension de durabilité devient inéluctable à toute analyse des retombées en parallèle de tout ce qui est économique et social. Ainsi, comme exemple de variables environnementales ayant fait l'objet d'une évaluation dans ce cadre, on peut citer, les émissions de carbone, la gestion des déchets, la pollution, le matériel utilisé, la consommation de l'eau et de l'énergie... etc. (Edwards, Knight, Handler Abraham et Blowers, 2016 ; Collins, Jones, et Munday, 2009).

Le présent article ambitionne de mettre en perspective la relation de causalité entre deux expressions clés : « l'organisation d'un événement sportif » et « le développement du territoire d'accueil ». L'objectif de cette recherche est de tenter de donner des projets de réponses quant aux interrogations relatives aux attentes en termes d'impacts potentiels d'un choc exogène (organisation de la coupe du Monde de football 2030 « un événement sportif ») sur l'économie d'un pays en voie de développement, le cas du « Maroc ». Dans ce cadre, une analyse de la revue de littérature des travaux scientifiques ayant approché cette problématique sera notre

¹ L'Espagne est un pays développé doté de la quinzième plus forte économie mondiale par PIB nominal (selon les données du FMI d'octobre 2023) et d'un niveau de vie « très élevé ».

² L'économie du Portugal a alors connu un essor important. Le Portugal devient à la fin du XX^e siècle un pays développé selon les standards européens, économiquement prospère, socialement et politiquement stable.

³ Pour l'économie du Maroc, Produit Intérieur Brut : 141,1 milliards USD ; PIB par habitant : 3 672,11 USD ; Revenu National Brut : 368,8 milliards dollars PPA ; RNB par habitant : 9 600 dollars PPA. Source : Banque mondiale (2023)

cadre de référence pour tenter de comprendre ***comment l'organisation d'un événement sportif peut contribuer à la création de la valeur durable pour un territoire donné ? Cas d'un pays en voie de développement.***

Pour tenter de répondre à cette question de recherche, nous présenterons, dans un premier temps, le contexte général de notre recherche. Puis, dans un deuxième temps, nous questionnerons la littérature scientifique sur le cadre conceptuel et théorique de cette relation entre l'organisation d'un événement sportif et les impacts qu'il peut en induire avec également une présentation des différentes approches d'évaluation d'impacts. Ensuite, dans un dernier temps, nous tenterons de dresser une analyse prospective sur les retombées potentielles de l'organisation de la coupe du Monde 2030 de football sur le développement socio-économique pour le cas marocain.

2. Contexte

Historiquement, pour l'Espagne, c'est la 2^{ème} organisation de cette grande manifestation sportive « la coupe du monde de football » après celle de 1982 alors que pour le Portugal et le Maroc, c'est la première expérience de ce genre. De ce fait, le Maroc sera le 2^{ème} pays africain à organiser cet événement après l'Afrique du Sud en 2010 et également le 2^{ème} pays arabe et musulman après le Qatar en 2022. Pour rappel, le Maroc a échoué maintes fois « in extremis » dans ces candidatures précédentes pour l'organisation de la coupe du monde de football (1994, 1998, 2006, 2010 et 2026). Mais, son rêve ne s'est réellement concrétisé qu'à la date du 4 octobre 2023 lorsque la FIFA a retenu la candidature commune des trois pays l'Espagne, le Portugal et le Maroc avec pour la première fois également l'attribution des premiers matchs d'inauguration aux pays de l'Uruguay, l'Argentine et le Paraguay pour célébrer les 100 ans de la première coupe du monde de football organisée en Uruguay 1930. La validation officielle de cette candidature tripartite a été prononcée le mercredi 11 décembre 2024 par la FIFA lors de son congrès extraordinaire procédant ainsi au vote de la candidature unique dénommée « YallaVamos ».

La persévérance des pouvoirs publics marocains pour l'organisation de ce grand événement sportif international est bien fondée. Elle émane de leur conviction que l'organisation de cette grande manifestation sportive engendra incontestablement des retombées bénéfiques sur plusieurs plans : l'infrastructure, l'économique, le social, le tourisme, la santé, la culture, l'environnemental...etc. Au niveau de la littérature scientifique, on qualifie ces retombées d'un « Héritage post-événement » (Grix, Brannagan, Wood et Wynne, 2017).

Par ailleurs, le Maroc ayant déjà amorcé de grands chantiers structuraux pour le développement socio-économique de son pays (même sans tenir compte du sort de cette candidature) espère tirer doublement un grand profit de l'organisation de ce méga-événement sportif planétaire en accélérant le processus dynamique de développement des projets dans lesquels il s'est déjà lancé et de projeter le renforcement de cette dynamique avec de nouveaux projets liés à l'événement lui-même. À cet effet, on peut considérer que l'organisation de la coupe du monde de football 2030 constituera pour le Maroc le lancement d'« un grand projet ou un nouveau modèle de développement » régional et territorial.

3. Méthodologie

L'approche méthodologique suivie dans cet article se base sur une étude exploratoire basée sur une analyse qualitative des principaux travaux de recherche scientifique ayant étudié la relation entre l'organisation des grands événements sportifs internationaux et le développement des territoires d'accueil. Ainsi, à travers cette analyse de la littérature, nous allons essayer d'identifier les principales théories mobilisées pour cette thématique ainsi que les différents impacts potentiels que peut engendrer l'organisation d'un événement sportif sur le territoire

hôte (impacts économiques ou matériels, impacts sociaux ou immatériels, impacts sur les acteurs concernés et leurs interrelations...etc.). Pour ce faire, les questions relatives aux « impacts » et « héritages » ont été la clé de voûte de notre analyse qualitative.

Ensuite, notre analyse sera complétée par une étude de cas à travers la présentation du cas marocain. En effet, le Maroc, un pays en voie de développement, a réalisé son grand rêve à la date du 11 décembre 2024 après que la plus grande instance sportive de football « la FIFA » lui a octroyé le privilège de l'organisation de la coupe du monde de football 2030 en co-organisation avec deux autres pays européens l'Espagne et le Portugal. En tenant en compte que l'événement ne sera organisé qu'en 2030 c.-à-d. dans cinq ans, notre étude de cas sera concentrée sur deux axes essentiels. D'abord, une présentation de l'état des lieux en abordant les différents chantiers structuraux amorcés pour la réalisation de ce grand projet événementiel (investissement, financement, partie prenante...). Ensuite, nous nous focalisons sur les perspectives en termes d'impacts potentiels que peut générer cet événement sur le territoire local et national à court et long terme.

En ce qui concerne la source des données, nous nous sommes basés sur les plateformes numériques pour la revue de littérature et sur les données collectées auprès de certains départements ministériels ou étatiques (exemple : Haut-commissariat au plan).

4. Impacts de l'organisation d'une grande manifestation sportive sur l'économie du territoire hôte : Revue de littérature

Holger Preuss (2007) a essayé de résumer la diversité des impacts d'un grand événement sportif dans la définition suivante : « *ensemble des structures matérielles et immatérielles, planifiées et non planifiées qui apparaissent à l'occasion d'un événement et qui lui succèdent* ». Ici, on remarque que l'impact est la résultante temporelle entre l'organisation d'un événement et les conséquences que subit le territoire d'accueil.

Dans cette partie, on va commencer par le cadrage conceptuel de l'expression « un grand événement sportif international ». Ensuite, à travers la revue de la littérature théorique et empirique, on essayera de clarifier la portée des impacts potentiels qu'engendra un processus événementiel sportif de grande envergure sur le développement territorial du pays hôte et d'identifier les modèles d'évaluation. En d'autres termes, on essayera d'expliquer l'interaction entre un méga-événement sportif (un événement extraterritorial) et le territoire hôte.

4.1. Un grand événement sportif international : Cadre conceptuel

Getz (2007) avance une définition édifiante pour l'expression « un grand événement sportif international ». Pour lui, « *les méga-événements, de par leur taille et leur importance, sont ceux qui génèrent un niveau élevé de tourisme, de prestige ou d'impact économique pour le territoire hôte* ».

De cette définition découlent deux grandes caractéristiques propres à un grand événement sportif international. La première caractéristique est la dimension internationale et mondiale de l'événement, il s'agit d'une compétition sportive d'envergure impliquant un grand nombre de participants et de spectateurs. Une autre définition résumant cette dimension a été élaborée par Roberts (2004), « *le méga-événement dispose d'un caractère discontinu, original, international doté d'une composition globale hors norme, capable d'atteindre des millions de personnes à travers le monde par la médiatisation* ». Dans ce cadre, on peut admettre comme des exemples pour un grand événement sportif international : les Jeux olympiques, les coupes du monde de football ou autres sports, les grands championnats continentaux...etc. La deuxième caractéristique qu'on peut en tirer de cette définition (Getz) est relative à la variété d'impacts potentiels pour le territoire d'accueil qu'ils soient en termes économique ou social mesurés par

les variables comme le tourisme, le social, le retour sur investissement ou l'attractivité, le renforcement de l'image du territoire...etc.

D'un point de vue terminologique, on note une grande diversité au niveau de la littérature anglo-saxonne qui emploie plusieurs concepts ayant presque la même portée au contraire de celle francophone. Ainsi, on parle d'un « Mega sport event » (Rooney, 1988) ; « Major sport event » (Jago et Shaw, 1998) ; « Special event » (Dwyer et Jago, 2006) ; « Giga sport event » (Muller, 2015) ; « Large-scale sport event » (Roche, 1994) ; « Major one-time sport event » (Ritchie, 1984). Cette hétérogénéité de dénominations se réfère surtout à la diversité du nombre d'auteurs, mais également aux différents axes approchés par ces derniers. Quant à la terminologie francophone, les chercheurs utilisent communément deux termes soit « Grand événement sportif » ou « Grand événement sportif international » (Barget et Gouguet, 2010 ; Charrier et Jourdan, 2019).

4.2. Impacts matériels et immatériels de l'organisation d'un grand événement sportif international

Une coupe du monde de football est toujours considérée comme un grand événement très attendu dans le monde entier. Son ampleur pour le pays organisateur ne touche pas exclusivement l'aspect sportif (les intéressés et les amateurs de football), mais l'organisation de cette compétition sportive touche parallèlement les aspects économiques, sociaux et environnementaux. De plus, il ne faut pas nier les retombées bénéfiques de ce type d'événement pour les instances sportives internationales dirigeantes puisqu'il constitue pour elles des sources de richesse (FIFA, comité olympique...) à investir pour le développement du sport. Par ailleurs, la préparation de cet événement contraint le pays organisateur à engager de grandes dépenses d'investissement en termes d'infrastructures sportives, hôtelières, de transport, de communication, culturelles...etc. Subséquemment, la question relative aux retombées éventuelles de ces investissements sur le territoire d'accueil est évoquée par les responsables publics du pays organisateur.

Cependant, la majorité des travaux scientifiques, surtout à leur début, ont donné plus d'importance à la dimension matérielle des impacts d'un grand événement sportif international c.-à-d. les impacts économiques. Toutefois et plus récemment (à partir des années 2000), les volets immatériels et durables ont été intégrés progressivement dans les nouvelles études en intégrant les retombées sociales. Par conséquent, l'évaluation des impacts d'un événement sportif de grande envergure sur un territoire constitue un exercice difficile et complexe à la fois en tenant en considération la dimension et la taille de l'événement, la diversité des variables explicatives et également le cadre temporel envisagé de l'étude (le court terme ou le long terme).

En principe, l'organisation des grands événements sportifs internationaux passe par trois phases temporelles interdépendantes en signalant qu'à chaque période on peut adosser des impacts spécifiques :

- La période de la préparation pour l'organisation de l'événement c.-à-d. la période pré-événement où le volume des dépenses d'investissement engagées est important (c'est la situation dans laquelle se trouve le Maroc aujourd'hui).
- La période du déroulement de l'événement lui-même c.-à-d. la période dans laquelle le territoire hôte commence à générer des retombées de courte durée.
- La période qui survient après l'événement c.-à-d. la période post-événement où que l'on puisse nommer « l'héritage économique et social de l'événement ».

4.2.1. Synthèse des impacts matériels d'un grand événement sportif international

Dans ce cadre, il s'agit essentiellement d'évaluer les impacts d'ordre économique issus de l'organisation d'un méga-événement sportif. Certes, l'objectif primordial d'un territoire à travers l'organisation d'un grand événement sportif, c'est le retour sur investissement espéré.

En d'autres termes, le pays organisateur ambitionne de tirer un grand bénéfice de cet événement à travers les retombées économiques (augmentation de son PIB). Or, les retombées économiques ne constituent pas les seuls impacts engendrés par l'événement, car il s'ajoute à cela des impacts immatériels qualifiés par la littérature d'externalités (Mules et Faulkner, 1996). Les espérances des organisateurs sont établies autour d'une politique publique visant le développement socio-économique de leur territoire. Par exemple, le développement de la ville d'accueil s'il s'agissait des jeux olympiques ou le développement des villes qui abritent les matchs s'il s'agissait d'une coupe du monde. Selon Kasimati (2003), les externalités développées par un méga-événement (cas des jeux d'été) sont très variées et elles sont présentées comme suit : de nouvelles infrastructures, une rénovation urbaine, une réputation à l'échelle internationale, une augmentation de la fréquentation touristique, une augmentation des biens publics et un accroissement du volume des investissements. De ce fait, on constate que les organisateurs ont une réelle conviction que le sport peut-être un levier pour le développement socio-économique durable de leur pays et c'est le cas pour le Maroc, un pays en voie de développement, qui espère booster davantage son développement surtout que ces dernières décennies, il a entrepris une politique de planification développementaliste touchant presque tous les secteurs d'activité.

Historiquement, les premières tentatives d'explication et de modélisation des liens de causalité entre un événement sportif et son impact sur les territoires datent des années 1980. Les pionniers ayant mené des travaux dans ce cadre sont Ritchie et Aitken (1984) ou Burns, Hatch and Mules (1986) respectivement sur les Jeux d'Hiver 1988 de Calgary et le Grand Prix d'Australie 1985. On note aussi, les travaux d'Andreff (1989, 1991) et de Bourg et Gougnet (1998, 2006) en mobilisant deux grandes théories économiques pour leurs études à savoir « la théorie de la base » et « la théorie de la valeur économique totale ».

L'étude de l'impact économique d'un événement sportif permet de répondre à la question centrale suivante : ***Quelles sont les retombées potentielles d'ordre économique issues de l'organisation d'un grand événement sportif international ?***

Patrice Bouvet (2013) avance comme une réponse à cette question la mobilisation de la théorie des multiplicateurs. Pour lui, il y a trois grandes catégories de conséquences, identifiées par les économistes, qui découlent de cette problématique :

- Les conséquences sur l'emploi (combien de postes d'emploi à créer ?)
- Les conséquences sur la demande (la stimulation de la demande de la population locale)
- Les conséquences en termes de revenus (quelle est la valeur des revenus générés par l'événement pour le pays d'accueil ?)

En ce qui concerne l'évaluation des conséquences sur l'emploi, la théorie de la base (North, 1955 ; Tiebout, 1956) a été utilisée. Le principe est d'essayer de mesurer l'effet de l'augmentation d'une activité basique incluant une grande manifestation sportive sur l'accroissement simultané des activités non basiques (activités liées aux autres domaines tels que le commerce, les services...etc.). Par conséquent, cet accroissement entraînera automatiquement une création de postes d'emploi supplémentaires pour l'économie (Barget, 2001). À travers cette méthode, le coefficient multiplicateur peut être estimé pour déterminer l'impact économique de l'événement sur le territoire hôte. Toutefois, dans le domaine du sport, les économistes sont réticents quant à la mesure de cet indicateur. Ils considèrent que sa mesure ne reflète réellement pas la variation de l'activité économique. Pour cela, l'étude des retombées sur la demande et les revenus est plus explicative.

À cet effet, Dwyer et Jago (2006) et Barget et Gougnet (2010) ont utilisé une autre méthode dite classique pour approcher les conséquences sur le revenu et la demande d'une compétition sportive internationale. Cette méthode se base sur les principes suivants :

- L'identification du territoire basique c.-à-d. l'espace territorial, objet de l'étude (le territoire abritant l'événement) en évaluant l'ensemble des flux économiques entrants.

- L'identification des impacts considérés comme primaires de cet événement c.-à-d. les différents types de dépenses engagées par les organisateurs auxquelles on ajoute les dépenses effectuées par les participants et les spectateurs lors de l'organisation de l'événement.
- La génération d'un effet multiplicateur sur les impacts primaires représentés par les flux monétaires. Dans ce cas, les dépenses primaires dans le territoire d'accueil vont constituer des revenus pour d'autres personnes qui vont les déboursier à nouveau. Ceci entraînera une stimulation de la demande globale de ces nouveaux agents et par conséquent, une dynamisation de l'activité économique globale.

Selon (Barget et Gougnet, 2010), « *les dépenses des uns constituant des recettes pour les autres, ainsi s'amorce un processus cyclique qui va s'amortir progressivement en raison des fuites (importations, épargne, taxes) qui introduisent une distorsion entre le revenu et la dépense* ». Par ailleurs, on constate que ce processus itératif se base sur les fondements de la théorie keynésienne qui stipule qu'une augmentation des dépenses d'investissement dans un territoire aura pour conséquence probable la création de revenus supplémentaires pour d'autres agents économiques à condition que les propensions relatives à l'épargne et à l'importation des agents ne soient pas trop élevées.

Cependant, cette méthode classique mesurant le rapport entre les coûts et les avantages d'un événement ne présente pas l'unanimité des chercheurs (des critiques ont été adressées à la méthodologie du calcul de l'effet multiplicateur), mais elle est la plus convoitée pour approcher les impacts économiques potentiels d'un méga-événement sportif sur un territoire donné. Par ailleurs, pour le cas marocain, on ne peut pas l'appliquer actuellement vu que l'événement ne sera organisé qu'en 2030 et par conséquent, l'évaluation ne se fera qu'a posteriori de l'événement.

Afin de compléter notre analyse de la revue de littérature concernant l'évaluation des impacts économiques des grands événements sportifs, certains travaux de recherche appréhendent d'autres méthodes de calcul. Dans cette perspective, on peut citer comme exemples le modèle des entrées-sorties (E-S)⁴ appliqué par Humphreys et Plummer (1995). Également, on peut évoquer le Modèle d'Équilibre Général Calculable (MECG) qui a été employé pour la modélisation des impacts économiques des grands événements sportifs internationaux comme les Jeux olympiques ou les coupes du monde. Ce modèle d'équilibre d'ordre macro-économique, basé sur des méthodes économétriques, a été employé par plusieurs auteurs à l'instar de Massiani (2022), Andreff (2012), Madden (2006), Li, Blake et Thomas (2013) dans l'objectif de tester l'impact d'un choc exogène (l'événement sportif) sur l'économie du pays organisateur.

De ce fait, on constate que la richesse de la littérature résulte de l'intérêt que portent les économistes pour cette thématique, mais également des diverses critiques adressées au fur et à mesure à certaines méthodes d'évaluation des impacts économiques. En effet, d'autres travaux ont développé de nouveaux axes pour tenter d'expliquer les impacts économiques d'un méga-événement sportif sur le territoire d'accueil. On note dans ce cadre, la méthode de l'impact fiscal, la méthode de l'analyse conjointe, la méthode de l'évaluation contingente, la méthode normalisée... qui ont été mobilisées par les auteurs suivants : Bakhsh, Taks et Parent (2023) ; Kim (2018) ; Humphreys et al. (2018) ; Barget et Gougnet (2010) ; Tyrell et Johnston (2001). Ces méthodes ont utilisé également des modèles économétriques en intégrant dans leur analyse

⁴ Les modèles des entrées-sorties servent généralement à simuler l'incidence économique d'une dépense sur un panier donné de biens et de services ou la production d'une ou de plusieurs industries. Les résultats de la simulation obtenus par suite d'un « choc » subi par de tels modèles montreront les effets directs, indirects et induits de ce choc sur le produit intérieur brut (PIB), les industries qui en tirent le plus d'avantages, le nombre d'emplois créés, les estimations des impôts indirects et des subventions accordées, etc.

des variables sociales ainsi qu'une combinaison entre les données quantitatives et les données qualitatives.

Par ailleurs, Holger Preuss (2015) propose une autre méthode basée sur l'évaluation des impacts d'un méga-événement sportif à travers une étude analytique de l'évolution, dans le temps, de certaines variables économiques comme :

- La croissance économique (PIB/habitant, Revenu, Formation Brut du Capital Fixe, Investissement Direct Etranger, Inflation, Chômage, Dépenses de santé et d'éducation, Exportations, Prix du logement, Dépenses en matériel de loisirs...),
- L'emploi,
- Les affaires (réseaux d'affaires, voyages d'affaires nationaux, valeur boursière)
- Le tourisme (nombre de visiteurs, nuitées touristiques, occupation des hôtels, dépenses touristiques, part du tourisme régional, recettes touristiques).

Le tableau suivant présente les résultats d'une étude qui a été menée par Holger Preuss en 2015 visant à estimer l'impact direct sur le PIB du pays organisateur d'une coupe du monde de football masculin (Tableau 1).

Tableau 1 : Estimation de l'impact d'un grand événement sportif sur le PIB de certains pays organisateurs de la coupe du monde de football⁵

Type d'événement	Pays organisateur	Estimation de l'impact direct sur le PIB du pays organisateur
Coupe du monde de football	Allemagne 2006	0,12 %
	Afrique du Sud 2010	0,22 %
	Brésil 2014	0,09 %

Source : Preuss (2015)

Pour résumer, la mesure de l'impact économique d'un grand événement sportif international sur le développement d'un territoire hôte est caractérisée par une grande complexité. La preuve est l'abondance de la littérature scientifique sur la thématique ainsi que la diversité des méthodes de calcul, le nombre important des auteurs intervenants et l'hétérogénéité des variables estimées. Par ailleurs, d'autres facteurs tels que la variété des événements (Jeux olympiques ou Coupe du monde...), leurs dimensions, leurs durées renforcent davantage cette complexité auxquels on peut ajouter également d'autres variables propres au territoire hôte telles que le contexte local, la conjoncture, la structure économique et sociale, et le niveau de développement du territoire lui-même.

Subséquentement, le volume des investissements à employer dans un territoire différent spécifiquement par rapport à ces variables et peut générer des impacts divergents selon le niveau et la diversité du tissu économique du pays organisateurs (pays développés ou pays en voie de développement ou pays émergents). Cependant, évaluer seulement les impacts économiques d'un grand événement sportif sur le territoire hôte demeure une approche incomplète du fait que l'événement génère d'autres catégories d'impacts touchant les domaines du social et de la durabilité. Pour conclure et pour apporter plus de visibilité, une synthèse des variables mobilisées par les chercheurs pour l'impact économique a été dressée dans le tableau 2.

⁵ Les contributions à court terme à l'économie du Qatar, provenant des dépenses des visiteurs et des revenus de diffusion liés à la Coupe du monde, allant jusqu'à 1 % du PIB, ont été comparables aux expériences transfrontalières. Source : Aidyn Bibolov, Ken Miyajima, Sidra Rehman, Tongfangyuan (2024), Coupe du monde de football 2022 : impact économique sur le Qatar et retombées régionales.

Tableau 2 : Synthèse des variables explicatives de l'impact économique d'un méga-événement sportif sur le territoire hôte

Variable étudiée	Type d'effet	Résultat	Auteurs
Hausse de l'activité	Court terme	Impact faible sur le PIB	Preuss et Solberg, 2007 Sterken, 2013 Zawadski, 2022
	Long terme	Impact significatif sur le niveau d'activité de la région hôte (Cas des JO de Barcelone : baisse du chômage, augmentation du nombre d'hôtels, création d'un pôle d'attractivité...)	Rocca, 2018
Niveau de l'emploi	Long terme	Impact non significatif sur l'emploi total (croissance de l'emploi dans les villes hôtes n'était pas trop élevée que dans les autres villes)	Rosentraub, Swindell, Przybylski et Mullins, 1994 Brunet, 1995
		Augmentation temporaire des emplois dans certains secteurs (commerce de détail, hébergement, restauration, spectacles, arts et loisirs)	Brunet, 1995
		Un effet positif significatif sur l'emploi pendant les Jeux, mais pas de preuves d'un changement persistant par la suite	Feddersen et Maenning, 2013
Image et marketing territorial	Long terme	Impact positif (Impact médiatique de l'événement sportif mesuré par nombre de téléspectateurs, consultation de pages web...) Attractivité du territoire (Insertion des images ou des reportages sur le territoire d'accueil)	Coalter et Taylor, 2008 Hede, 2005 Kaplanidou, Vogt, 2007 Hautbois, Desbordes, 2011 Chamard, Lique et Mengi, 2013 Hautbois, Liu et Djaballah, 2023
Tourisme	Court et moyen terme	Impact positif significatif sur le nombre de touristes dans le pays hôte Les déterminants de revisiter le pays : sécurité, infrastructures, satisfaction de l'expérience passée	Weed, 2007 Weed et Bull, 2009 Preuss, 2005 Cornelissen, 2009 Fourie et Spronk, 2011 Chalip, 2004

Source : élaboré par l'auteur

4.2.2. Impacts immatériels d'un grand événement sportif international

En parallèle à l'étude de l'impact économique d'un méga-événement sportif sur le territoire hôte, les chercheurs se sont penchés également sur l'étude de l'impact social. Dans ce cadre, on note une grande richesse de la littérature sur cette thématique (Andreff, 1991 ; Mules et Faulkner, 1996 ; Crompton, 2006). Toutefois, Charrier et Jourdan (2019) ont affirmé que l'analyse de l'impact social d'un grand événement sportif présente une grande complexité en tenant en compte le cadre d'analyse, mais aussi par rapport à la multiplicité de ses définitions. Leur travail recense environ quatorze définitions qui diffèrent selon le domaine d'étude (la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'économie, la gestion...).

De plus, les recherches scientifiques liées à cette thématique admettent que l'organisation d'un méga-événement sportif dynamise le mouvement d'interaction entre les parties prenantes et consolide la cohésion sociale et l'unité d'appartenance (Getz, 2007 ; Misener et Mason, 2006 ; Chalip, 2006 ; Onyx et Bullen, 2000). Par surcroît, la définition de Hall (1992) sur les impacts

touristiques constitue une référence pour plusieurs travaux de recherche. Pour lui, l'impact social renvoie à « *des changements dans les systèmes de valeurs individuels et collectifs, les comportements, les structures collectives, les modes de vie et la qualité de vie* ».

Dans ce qui suit, et en se basant sur la littérature scientifique, on va essayer de présenter une synthèse des principaux impacts potentiels à caractère social qu'un territoire peut en tirer de l'organisation d'un grand événement sportif :

❖ ***Un renforcement de l'image du pays organisateur***

Pour le Maroc, la coupe du monde 2030 sera une grande opportunité pour renforcer son image de marque surtout avec la bonne prestation de son équipe nationale à la dernière coupe du monde de football (une quatrième place bien méritée au Mondial du Qatar 2022). En réalité, le Maroc est encore moins connu pour certaines nations et leurs populations et par conséquent, le Mondial 2030 sera l'occasion pour qu'il s'affiche comme une destination touristique et également pour présenter ces potentialités économiques, sociales, culturelles et humaines. Donc, l'événement sportif sera comme une sorte de levier pour la mise en place d'une stratégie du marketing territorial.

❖ ***Un renforcement de la cohésion sociale et de la citoyenneté***

Un grand événement sportif universel est considéré comme un événement fédérateur du fait qu'il permet de réunir une population hétérogène dans un territoire donné pendant une période donnée avec également une grande diversité en termes de religion, de sexe, d'âge, de classes sociales, de culture, de nationalité...etc. Le principal impact social attendu de cet événement à caractère sportif est la création d'une cohésion sociale, d'un capital social et d'un esprit d'appartenance et de citoyenneté (Delaney et Keaney, 2005 ; Minnaert, 2012 ; Chalip, 2006 ; Borgmann, 1992). En dépit de la difficulté rencontrée dans l'évaluation de ce type d'impact, certains travaux de recherche ont tenté l'exercice. Parmi lesquels, il y a Heere et al (2016), qui ont essayé, à travers une approche empirique, d'identifier les effets liés au potentiel d'un événement sportif majeur à rassembler une nation et à renforcer la cohésion sociale du territoire d'accueil tout en diminuant l'importance de l'identité ethnique.

❖ ***Un renforcement du bien-être de la population locale***

D'autres travaux de recherche ont tenté de mesurer l'impact social de l'événement sportif à travers l'amélioration du bien-être de la population locale. Borgmann (1992) considère l'événement sportif comme une rencontre d'une « communauté de célébration » c.-à-d. une célébration collective, ce qui crée des effets psychologiques sur les personnes. Dans ce cadre, Maennig (2008) ; McCartney et al. (2010) font renvoi aux sensations psychologiques bénéfiques, à la fois individuelles et collectives, qui sont associées selon Kavestos et Szymanski (2010) « *au plaisir d'assister à un événement, d'y être impliqué en tant que bénévole, à la simple proximité de l'événement pour les personnes n'y assistant pas* ».

❖ ***Un développement de l'activité sportive***

Pour cet axe, les travaux de recherche ayant tenté d'évaluer l'impact social à travers la variable du développement de l'activité sportive induit par l'organisation d'un grand événement sportif se sont scindés entre deux résultats. D'une part, certaines études touchant certaines manifestations sportives (Jeux olympiques, coupe du monde, Tour de France...) ont bien démontré une corrélation plus ou moins significative marquant une augmentation « temporaire » de l'activité sportive de la population locale suite à l'accueil d'un événement sportif (Weed, 2009 ; Perks, 2015 ; Barget et Gougnet, 2010). D'autre part, d'autres travaux de recherche ont enregistré une corrélation non significative à l'instar des études de Feng et Hong (2013). De ce fait, décrire une relation intime entre l'organisation d'un événement sportif et

l'amélioration du nombre de pratiquants issus de la population locale ne fait pas l'unanimité des chercheurs. Donc, cette hypothèse reste non validée actuellement selon la communauté scientifique jusqu'à preuve du contraire.

❖ *Une valorisation du territoire d'accueil*

Au niveau de ce point, la littérature a fait référence comme un « impact social », la valorisation des structures du territoire. De ce fait, les études menées dans cet axe considèrent que l'organisation d'un méga-événement sportif constitue un levier d'accélération des projets dans le territoire hôte (Thomson et al., 2013). D'une part, l'événement va contribuer à l'amélioration des infrastructures (existantes ou nouvelles) notamment sportives, ce qui aura des retombées bénéfiques, par la suite, sur les pratiquants (Charrier et Jourdan, 2019). D'autre part, l'événement sportif contribue à la fédération des efforts des acteurs concernés : gouvernement, secteur privé, acteurs sportifs, tourisme, culture...etc. (Van Bottenburg et al., 2016). Tous ces effets engendrés par l'événement sportif permettent d'impacter le territoire d'accueil, ce qui crée un héritage pendant et après l'événement. C'est pour cette raison que les chercheurs parlent d'une valorisation du territoire. Le tableau 3 synthétise l'apport de la littérature en présentant les principales dimensions de l'héritage issues de l'organisation d'un méga-événement sportif.

Tableau 3 : Synthèse des différentes dimensions de l'héritage d'un grand événement sportif international abordées par la littérature

Auteurs	Année	Dimensions de l'héritage
Richard Cashman	2003	Économie ; infrastructure physique ; éducation ; vie publique, politique et culture ; sport ; symboles, mémoire et histoire
Chris Gratton et Holger Preuss	2008	Infrastructure ; connaissance, développement des compétences et éducation ; image ; émotions ; Réseaux ; Culture
Jean-Loup Chappelet	2012	Héritage tangible ou intangible, à dimension personnelle ou territoriale
Jordan T. Bakhsh, Marijke Taks et Milena M. Parent	2023	Valeurs sociales : engagement dans le sport, revenus, transparence, attentes vis-à-vis de l'événement
Comité International Olympique (CIO)	2009	Sportif ; social, culturel et politique ; environnemental ; économique ; urbain

Source : Elaboré par l'auteur

Ainsi, la littérature admit que l'événement sportif crée d'une part, une synergie entre les différents départements gouvernementaux présents au niveau local et d'autre part, entre ces départements et les autres acteurs locaux (secteur privé, associations...). Cette situation tend vers une transformation générale du territoire en question. Bourbillères et Charrier (2019) admettent que « *l'accueil d'un grand événement est aussi l'opportunité de transformer certains espaces en renforçant, par son empreinte urbaine et la manière dont il se donne à voir (dans les rues, les cafés, les commerces...) le sentiment d'appartenance et la mémoire collective de la population locale* ».

❖ *Une implémentation d'une passerelle entre l'événement sportif et certains champs disciplinaires sociaux*

La formation et l'éducation viennent en tête des disciplines sociales impactées par l'organisation d'un méga-événement sportif. Ceci se justifie à travers la mise en place d'un programme éducationnel ou de formation dédié aux bénévoles impliqués dans l'événement sportif. Le chercheur Chatziefstathiou (2012) parle de la promotion d'une éducation olympique pour les Jeux olympiques basée sur des activités éducatives et culturelles (concerts, exposition d'arts, spectacle...). Toutefois, les effets sur cet axe sont considérés comme très faibles. Par ailleurs, Levermore (2009) introduit un autre impact social ayant une portée de développement, c'est la solidarité internationale. Pour lui, l'événement sportif entraîne une coopération entre

les différentes parties prenantes d'un territoire en mettant en place des projets axés sur l'entraide à destination de zones géographiques en difficulté.

Pour conclure cette synthèse, on peut ajouter que l'organisation de toute sorte de manifestations exige la mise en place d'un comité de gouvernance ou d'un comité d'organisation qui aura pour mission la gestion des relations entre toutes les parties concernées par cet événement. Le cadrage des relations qui naissent entre l'organisateur d'un événement sportif et les parties prenantes, public comme privé, constitue une prérogative qui conditionne la concrétisation de la finalité fixée à savoir le développement socio-économique du territoire accueillant l'événement sportif (Gratton, Shibli, Coleman, 2006). De plus, la mise en place des principes de concertation et de coordination entre les partenaires d'une manifestation sportive internationale est indispensable afin d'assurer la réussite de ce grand projet de société et dont l'impact sera bénéfique sur le territoire d'accueil.

Dans ce cadre, Preuss (2006) insiste que les relations que tissent les parties prenantes conduisent à des échanges qui permettent à l'organisateur d'un événement sportif de disposer de ressources nécessaires afin d'atteindre l'impact économique de l'événement sur un territoire donné. Ici, la notion de territoire n'est pas bornée à l'aspect géographique, mais elle reflète l'engagement des autorités locales pour maximiser l'impact induit par l'organisation d'un événement sportif sur leur territoire local et par conséquent, la généralisation de l'impact sur le territoire national.

4.3. Apports de l'organisation d'un grand événement sportif international pour les pays en développement

Les travaux développés autour des retombées socio-économiques d'un grand événement sportif international sur le pays hôte ont concerné en majorité des pays développés vu que l'organisation de ce type d'événement est rarement attribuée à des pays en développement sauf pour ces dernières années (cas de l'Afrique du Sud et du Qatar pour le mondial de 2010 et 2022). Indéniablement, les structures et les caractéristiques économiques et sociales propres aux pays en développement peuvent constituer soit des avantages soit des freins pour la réalisation effective des enjeux et des impacts potentiels espérés par ces pays. En outre, l'organisation d'un méga-événement sportif passe par un coût d'organisation très élevé et de lourdes dépenses d'investissement, car déjà cette catégorie de pays ne possède pas d'infrastructures adéquates sportives (stades) et également non sportives (routes, autoroutes, chemin de fer, hôtels, transport urbain et interurbain, aéroport, hôpitaux, communication, dispositions sécuritaires, médias...etc.).

De ce fait, la perception des décideurs dans les pays en développement vis-à-vis de l'organisation de ce type de manifestation est très claire. Ils visent comme objectif de tirer le maximum de profit puisqu'il s'est avéré à travers la littérature que l'organisation de l'événement constitue un levier pour le développement économique et social du territoire hôte. Pour eux, c'est un projet de société global avec une vision développementaliste sur l'avenir de leur pays.

Les méga-événements sportifs présentent un caractère multidimensionnel, car ils touchent des retombées économiques, sociales et environnementales. De ce fait, on peut intégrer l'organisation de ces événements dans la perception développée par les théories du développement durable (ou soutenable) qui font interagir trois dimensions l'économique, le social et l'environnemental afin d'assurer une continuité d'existence pour les générations présentes et futures. De plus, l'organisation des méga-événements sportifs peut amorcer, pour un pays en développement, un processus de changement durable et soutenu en combinant les trois dimensions.

En nous basant sur les travaux de la littérature scientifiques, nous pouvons synthétiser les impacts matériels et immatériels potentiels inférés d'un grand événement sportif international (cas du mondial de football) sur un pays en développement selon les éléments suivants :

- Un renforcement de l'image de marque du pays organisateur à travers la politique médiatique de l'événement
- Un développement de l'attractivité touristique surtout lorsqu'il s'agit du mondial de football ou des JO
- Une grande transformation urbaine surtout pour les territoires locaux (ou voisins) abritant l'événement
- Une amélioration du niveau de l'emploi. Pour le cas du Maroc, on ressent déjà une amélioration de cette variable pendant cette phase des préparatifs à travers les projets d'investissement en infrastructures et particulièrement dans le secteur du BTP
- Un héritage positif en infrastructures sportives et non sportives (terrains, routes, chemin de fer, aéroport, hôpitaux...)
- Une amélioration de la croissance économique à moyen et long terme c.-à-d. durant la période de l'organisation de l'événement et après cette période
- ...etc.

Toutefois, pour que les pays en développement réussissent leur challenge, il faut qu'ils partent sur un projet global de développement durable. Le gage de leur réussite passe par une planification multidimensionnelle touchant tous les aspects de la vie et qui prend en considération dans la phase de conception l'ensemble des impacts potentiels espérés. L'objectif à atteindre est l'amélioration du bien-être de la population locale et la diminution des disparités économiques et sociales. La richesse créée à travers cet événement doit être répartie d'une manière égale entre les différentes couches de la société.

L'aspect négatif de ces grandes manifestations sportives peut-être les coûts importants liés à l'organisation et qui incombent aux pays en développement, ce qui les pousse à chercher des sources de financement, notamment à travers la dette externe. De ce fait, l'héritage déficitaire à travers les crédits peut nuire à la réalisation des retombées espérées par les organisateurs en termes de croissance économique. Par ailleurs, une interrogation peut être soulevée également, celle relative à la capacité de ces pays à satisfaire les différents types de besoins d'une clientèle très hétérogène pendant le déroulement de l'événement, ce qui peut faire émerger des situations inflationnistes.

5. Évaluation des retombées potentielles de la coupe du monde de football 2030 sur le développement territorial au Maroc

En général, les pouvoirs publics considèrent l'organisation d'un événement d'envergure, notamment sportif comme le moyen de déclencher un processus de transformation structurelle au sein d'un territoire donné. De ce fait, le discours politique est toujours orienté dans ce sens. Le niveau de développement d'un territoire constitue un baromètre qui conditionne le volume des projets à mettre en place. Pour le cas du Maroc, un pays en voie de développement et un hub économique en Afrique, les espérances sont très élevées. D'où, on constate la planification de grands projets touchant tous les aspects de l'activité économique : le sport (terrains), le transport (routier, aérien, ferroviaire...), l'hôtellerie, la culture, la santé (hôpitaux), les technologies de communication...etc.

Pour commencer, on présentera les exigences imposées par la grande instance du football (FIFA) en matière d'organisation d'une coupe du monde de football afin de montrer l'ampleur du challenge auquel s'exposent les trois pays organisateurs, notamment le Maroc.

5.1. Cahier des charges pour l'organisation du Mondial 2030⁶

Le cahier des charges pour l'organisation du Mondial 2030 qui a été publié par la FIFA et qui décrit les exigences ou les conditions requises pour accueillir la manifestation se base sur les

⁶ Source : <https://staticpreprod.medias24.com/>

trois grands axes suivants :

- L'infrastructure exigée pour accueillir la compétition (en particulier en termes de sites/lieux officiels clés et les capacités) ;
- Le cadre juridique qui doit être mis en place pour accueillir le tournoi (notamment en termes de soutien gouvernemental et documentation contractuelle) ;
- Les résultats environnementaux et sociaux qui doivent être poursuivis pour accueillir la compétition.

5.1.1. Exigence en infrastructures sportives (stades et sites d'entraînement)

Pour les Stades, les exigences se présentent comme suit :

- Nombre de stades obligatoires de niveau mondial (14 stades⁷ au minimum pour les trois pays pour accueillir les 104 matchs des 48 équipes qualifiées), le Maroc espère accueillir le 1/3 des matchs dans les 6 stades proposés.
- Les critères des stades : chaque stade doit disposer d'une capacité en places assises (40.000 places pour les matchs de la phase de groupes, les matchs des huitièmes de finale, les matchs des quarts de finale et le match de la 3^{ème} place ; d'une capacité de 60.000 places pour les matchs des deux demi-finales ; et d'une capacité de 80.000 places pour le match d'ouverture et le match de la finale).
- Les tribunes d'un stade doivent être entièrement recouvertes d'un toit.
- Les critères précis pour les tribunes VIP et VVIP en termes de sièges et la disposition d'un salon.
- Chaque stade doit être équipé suffisamment de places de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur du stade.

En ce qui concerne les sites d'entraînement, les conditions requises sont :

- Les sites d'entraînement doivent être situés à moins de 20 minutes en voiture de l'hôtel de l'équipe.
- 72 options de site d'entraînement Team Base Camp adaptées, jumelées à un hôtel.
- 4 options de site d'entraînement spécifiques adaptées, jumelées à un hôtel.
- Un minimum de 2 options de site d'entraînement du camp de base des arbitres jumelées à un hôtel.
- Un minimum de 2 sites pour l'emplacement du Centre international de diffusion (IBC).
- Un minimum de 2 sites appropriés par ville hôte des FIFA Fan Festival (FFF) (place sûre et sécurisée pour les fans qui regarderont en direct la diffusion des matchs). Le site doit être situé dans un lieu emblématique, idéalement dans le centre-ville, capable de recevoir un volume élevé de trafic piétonnier et facilement accessible par différents moyens de transport.

5.1.2. Exigence en infrastructures hôtelières

Les exigences en matière d'hébergement sont spécifiées comme suit :

- Critères d'hébergement général et pour les groupes constitutifs de la FIFA (le bureau de la FIFA, les fédérations, les équipes, les arbitres, VIP, VVIP, Médias...).
- Un potentiel hôtelier suffisant par chaque ville hôte (Hôtels 5 ou 4 étoiles et dans certains cas des hôtels de 3 étoiles) pour les groupes constitutifs de la FIFA.
- Un potentiel hôtelier suffisant par chaque ville hôte (Hôtels 5 à 3 étoiles) pour le grand public et en cas d'insuffisance, il faut prendre en considération d'autres moyens d'hébergement adaptés (auberges, chambres d'hôtes, Airbnb...).

5.1.3. Nécessité de l'engagement politique

La plus grande instance du football mondial (FIFA) exige la production de documents contractuels relatifs à l'organisation de la coupe du monde de football 2030. Ces documents

⁷ Dont 7 stades déjà prêts c.-à-d. des stades existants ou en cours de construction ou de rénovation et que leur achèvement est proche.

font référence au cadre juridique qui régit la relation entre la FIFA et les parties prenantes concernées (associations membres, gouvernement, autorités des villes hôtes, stades et sites d'entraînement), c.-à-d. que ces documents doivent préciser d'une manière claire les droits et les obligations des parties prenantes.

De plus, la FIFA exige également des trois pays organisateurs des documents de soutien de leurs gouvernements, car les associations membres sont tenues d'obtenir le plein de soutien des autorités gouvernementales aux différents niveaux territoriaux dans leurs pays respectifs. Ces documents de soutien concernent tout particulièrement les aspects opérationnel, fiscal et administratif (sûreté et sécurité, visas, immigration, procédure d'enregistrement, permis de travail et droit du travail, défiscalisation et engagement de change, protection et exploitation des droits commerciaux, droits de l'homme...). D'un autre côté, la candidature doit garantir un engagement pour le respect des normes et pratiques internationales de gestion durable des événements et du respect des droits de l'homme internationalement reconnus.

5.2. Analyse des retombées potentielles sur l'économie marocaine

Pour la préparation de l'organisation de la coupe du monde de football masculin 2030, le Maroc marque déjà des points en termes des réalisations relatives à l'infrastructure sportive (Stade). Autrement, plusieurs projets de construction ou de rénovation de stades ont été déjà lancés pour être livrés pour la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin qui sera organisée au Maroc par la CAF entre le 21 décembre 2025 et le 18 janvier 2026. Les 5 villes et stades qui vont abriter cette compétition font partie des 6 villes qui sont proposées pour accueillir les matchs de la coupe du monde 2030 à savoir les villes de Rabat, Casablanca, Agadir, Fès, Marrakech et Tanger (Tableau 4).

Tableau 4 : Villes marocaines hôtes et Stades proposés pour le Mondial 2030

Ville hôte	Population	Stade proposé	Capacité d'accueil & Statut
Casablanca	3 600 000	Grand Stade Hassan II	115 000 places En cours de construction
Rabat	2 000 000	Stade Prince Moulay Abdellah	68 700 places En cours de construction
Fès	1 300 000	Stade de Fès	55 800 places En cours de rénovation
Tanger	1 100 000	Grand Stade de Tanger	75 600 places En cours de rénovation
Marrakech	1 000 000	Grand Stade de Marrakech	45 860 places En cours de rénovation
Agadir	900 000	Grand Stade d'Agadir	46 000 places En cours de rénovation

Source : élaboré par l'auteur

Par ailleurs, les effets économiques et sociaux (court, moyen et long terme) espérés par le Maroc à travers l'organisation de la 24^e édition de la coupe du monde de football masculin en 2030 sont d'un grandiose incroyable. Cela se traduit concrètement sur le terrain par l'engagement de toutes les parties prenantes (publiques ou privées) et par le volume des dépenses d'investissement déjà engagées par le comité d'organisation. De la sorte, tout impact direct ou indirect, matériel ou immatériel, économique ou social est le bienvenu pour stimuler ou renforcer la croissance économique et sociale du Maroc, qualifié d'un pays en voie de développement, et qui passe par une dynamique de développement en nette évolution pendant ces dernières décennies. En d'autres termes, la coupe du monde 2030 constituera un événement exceptionnel, un catalyseur, avec des impacts multidimensionnels qui donneront davantage de visibilité et de rayonnement au développement territorial du Maroc.

En se basant sur la littérature analysée dans cet article et afin de mettre en valeur les effets potentiels de l'organisation d'un méga-événement sportif sur l'économie d'un pays en voie de

développement (le cas du Maroc), on va procéder à l'étude de certaines variables clés comme le financement, les dépenses, l'infrastructure, le tourisme...etc.

5.2.1. Sources de financement de la coupe du monde de football 2030 au Maroc

L'ampleur de l'organisation de ce grand événement sportif nécessite un effort colossal de toutes les parties prenantes marocaines en termes de préparatifs et de dépenses d'investissements afin d'honorer les engagements envers les instances internationales du football et de fournir au Maroc l'opportunité d'être prêt au grand rendez-vous. Le Mondial est prévu dans 5 ans, mais la préparation de cette compétition a commencé d'ores et déjà. Cela se reflète par le volume des dépenses d'investissement et les chantiers déjà engagés par le Maroc pour cette période pré-événement. L'enveloppe budgétaire prévisionnelle attribuée pour le financement des projets relatifs à l'organisation de la Coupe du Monde 2030 au Maroc est estimée à environ **50 à 60 milliards de dirhams**, l'équivalent de **5 à 6 milliards de dollars**⁸. Cette enveloppe budgétaire sera répartie entre :

- Une partie conséquente, estimée à **25 milliards de dirhams** (2,5 milliards de dollars), relevant du budget public de l'Etat pour couvrir les travaux de construction des stades et des centres d'entraînement (Tableau 5).
- Une partie de **17 milliards de dirhams** (1,7 milliard de dollars) représente une contribution des entreprises publiques pour le financement des différents projets d'infrastructures et du réseau de transport et de télécommunication.
- Une part de **10 milliards de dirhams** (1 milliard de dollars) serait susceptible d'être obtenue à travers les emprunts contractés de l'extérieur, les dons et les aides étrangères.

Le détail du budget alloué pour la construction ou la rénovation des stades est présenté par le tableau suivant :

Tableau 5 : Villes marocaines hôtes et Stades proposés

Ville hôte	Stade proposé	Budget alloué
Casablanca	Grand Stade Hassan II	6 milliards de dirhams
Rabat	Stade Prince Moulay Abdellah	3 milliards de dirhams
Fès	Stade de Fès	3 milliards de dirhams
Tanger	Grand Stade de Tanger	1 milliard de dirhams
Marrakech	Grand Stade de Marrakech	1 milliard de dirhams
Agadir	Grand Stade d'Agadir	1 milliard de dirhams

Source : Fédération royale marocaine de football (FRMF)

Pour les centres d'entraînement, ils bénéficieront également d'un budget estimé à 8 milliards de dirhams soit pour un projet de rénovation ou pour un projet de construction de nouveaux centres. Par ailleurs, pour pouvoir assurer des fonds aux investisseurs dans les infrastructures indispensables à l'organisation de la Coupe du Monde de football de 2030, le Maroc annonce son intention de créer un marché de produits dérivés à la fin de l'année 2024. Cette initiative, révélée par la présidente de l'Autorité marocaine des marchés des capitaux (AMMC)⁹, entre dans la stratégie de réponse à l'urgence de financer ces projets. Il s'agit d'un développement du marché financier afin qu'il puisse exercer son rôle de financer l'économie marocaine à plein régime et également, l'implication élargie des investisseurs privés, tant nationaux qu'internationaux dans cette initiative. Ainsi, des mesures d'accompagnement seront envisagées pour ce nouveau marché, notamment des mesures législatives ou d'assouplissement des règles d'investissement pour les professionnels afin de stimuler l'engagement financier.

⁸ Source : <https://maroc-diplomatique.net/>

⁹ Source : <https://maroc-diplomatique.net/>

5.2.2. Impact sur le secteur du BTP

L'organisation d'une coupe du monde de football engage plusieurs secteurs d'activité et principalement le secteur du BTP afin de préparer l'infrastructure adéquate et nécessaire sportive, touristique, sanitaire, logistique, médiatique, de connectivité...etc. Certes, pour le cas du Maroc, et avec l'annonce de l'organisation de cette grande manifestation sportive en 2030, le secteur du BTP affiche une nette dynamique pendant ces deux dernières années et pour les années à venir. Parmi les facteurs influant sur cette grande dynamique, on note notamment les préparatifs pour abriter prochainement de grands événements sportifs (la Coupe d'Afrique des Nations 2025 Homme et femme, la coupe du monde de football 2030). Comme indicateurs qui témoignent cette dynamique, on peut citer :

- L'augmentation des crédits bancaires destinés au secteur du BTP (Tableau 6)
- L'accroissement des ventes de la principale matière première « le ciment »

Tableau 6 : Évolution des crédits bancaires et des ventes du ciment au sein du secteur du BTP (en MDH)

Année	2023				2024			
Trimestre	Mars	Juin	Sept	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc.
Crédit	90 616	93 304	90 402	92 439	94 655	96 417	96 099	95 744
Vente des ciments	1 195 305	1 052 975	1 045 795	1 122 290	1 028 480	746 158	1 088 146	1 292 804

Source : Bank Al-Maghrib ; Ministère de l'Économie et des Finances (DEPF)

Ainsi, on constate d'après le tableau que l'année 2024 a connu un net accroissement des crédits bancaires destinés pour le financement des activités de construction du secteur du BTP. Cette augmentation nous permet de supposer l'hypothèse qu'elle est due, en partie, aux grands projets d'infrastructures qui sont liés à l'organisation du mondial 2030.

Également, l'analyse de l'évolution de la vente du ciment, matière incontournable pour les travaux de construction, affiche une dynamique pour le secteur du BTP surtout vers le dernier trimestre de l'année 2024 et le début du 1^{er} trimestre de l'année 2025 comme il a été indiqué dans un communiqué de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) enregistrant une augmentation des ventes de cette matière de 12,6%.

La dynamique du secteur du BTP est en corrélation positive avec les grands chantiers d'infrastructures qui ont été lancés pour la réparation de l'organisation de grands événements sportifs, notamment la coupe du monde de football 2030. L'impact de cette dynamique de ce secteur sera transposé sur plusieurs activités et marchés, notamment le marché du travail.

5.2.3. Impact sur l'infrastructure de transport

L'infrastructure de transport constitue un élément central dans le processus de l'organisation d'une coupe du monde de football. Le rapport de la FIFA relatif à l'évaluation de la candidature conjointe Maroc-Espagne-Portugal estime que le Maroc dispose d'une infrastructure de transport existante très solide et diversifiée (réseau routier, autoroutes, aéroports, réseau ferroviaire, TGV, ports...). De plus, les villes marocaines proposées pour abriter les matchs de la coupe du monde 2030 disposent déjà d'un potentiel en matière de transport très développé et diversifié, et qui sont interconnectées par voie routière, ferroviaire ou aérienne.

Toutefois, les projets d'extension ou de rénovation qui sont en cours et concernant le réseau routier (autoroutes), le réseau ferroviaire¹⁰ et le réseau aérien seront d'un grand atout afin de

¹⁰ Avec la perspective de la Coupe du monde de football 2030, un projet d'extension de la LGV (Ligne à grande vitesse) vers Marrakech et Agadir est programmé dans la stratégie d'accueil de cet événement. De plus, l'ONCF prévoit un nouveau projet d'environ 16 milliards de dirhams pour le renouvellement du parc ferroviaire, l'acquisition de 150 trains pour les services inter-villes, des trains navettes rapides, et métropolitains, ainsi que 18 trains à grande vitesse pour les futures extensions. Source : <https://fnh.ma/article/actualite-economique/oncf-plan-ferroviaire-2030>

renforcer davantage l'infrastructure de transport au Maroc et par conséquent, lui permettre d'être capable d'accueillir l'afflux d'un grand nombre de visiteurs pendant la période de l'événement et faciliter leurs déplacements.

Pour ce faire, une grande partie d'un budget de 17 milliards de dirhams sera orientée vers les investissements en matière d'infrastructure de transport (autoroutes, chemin de fer, aéroport). L'impact sera très positif et aura un effet qui va au-delà de la période de l'organisation de l'événement lui-même (un effet de moyen et long terme), car il va permettre d'augmenter la capacité globale du pays en matière de système de transport et par conséquent, avoir un effet d'amélioration significative sur le quotidien des Marocains et sur l'interconnexion des territoires marocains.

5.2.4. Impact sur l'infrastructure hôtelière et d'hébergement

Le secteur touristique est parmi les secteurs importants sur lesquels reposent les espérances des organisateurs de la coupe du monde 2030 au Maroc pour créer de la valeur durable pour l'économie marocaine en général, et sur les territoires hôtes en particulier. En effet, ce secteur est déjà classé parmi les piliers de l'économie marocaine même depuis l'indépendance du pays, notamment à travers les recettes qu'il génère. En 2024, le Maroc a battu de nouveaux records touristiques pour l'ensemble des indicateurs, ce qui témoigne de la grande performance de ce secteur, à l'échelle nationale et internationale (leader touristique en Afrique), et qui récompense les efforts consentis pour satisfaire une clientèle exigeante. Le tableau suivant présente l'évolution positive de certains indicateurs clés du secteur du tourisme après la pandémie Covid-19.

Tableau 7 : Chiffres clés du secteur du tourisme au Maroc

Année	Nombre de touristes	Nuitée enregistrée	Recette voyage (en millions de DH)
2022	10 868 863	19 006 491	93 857
2023	14 524 727	25 640 602	104 678
2024	17 411 949	28 705 914	112 489

Source : Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire

En effet, en 2024, le secteur touristique a enregistré une augmentation de 20% concernant le nombre de touristes arrivés au Maroc, soit 17,4 millions au lieu de 14,5 millions en 2023. En comparaison avec le Mondial du Qatar 2022 qui a attiré environ 1,4 million de visiteurs, on peut avancer que presque la même affluence touristique sera prévue pour les matchs du Mondial 2030 organisés au Maroc. Les conséquences de cette activité touristique pour l'économie marocaine seront très bénéfiques en termes de recettes (dépenses des visiteurs en devise), de création de postes d'emploi et le développement des économies locales (commerce, services). L'analyse de la littérature nous a montré la place centrale qu'occupe le tourisme dans les travaux de recherche qui ont étudié l'impact d'un grand événement sportif sur le pays hôte et également les retombées bénéfiques qu'il génère.

Pour préparer le terrain et pour être en synergie avec les stratégies du pouvoir public marocain dans le secteur, le gouvernement prévoit la mise en place d'un modèle de financement mixte faisant appel à l'engagement financier du secteur public et également celui du privé. Ce modèle vise comme objectif le développement des capacités hôtelières nationales à 330 000 chambres d'ici 2026. Pour ce secteur clé, il n'y aura pas de problèmes puisque le Maroc a déjà développé une importante infrastructure hôtelière et une riche expérience dans ce créneau, notamment en termes d'organisation de grande manifestation internationale, notamment sportive (coupe du monde des clubs, coupe d'Afrique...etc.).

5.2.5. Impact sur l'infrastructure des télécommunications

Aujourd'hui, l'importance de l'infrastructure TIC n'est pas à démontrer. Le monde virtuel, les

médias, l'intelligence artificielle et autres domaines liés à la technologie sont de plus en plus employés dans les différents secteurs d'activité. Le secteur du sport n'est pas non plus épargné. Ainsi, l'organisation d'une grande manifestation sportive comme la coupe du monde de football nécessite une infrastructure des télécommunications très développée. Dans ce cadre, le comité marocain responsable de l'organisation de la Coupe du monde 2030 a confié au ministère marocain de la transition numérique et de la réforme de l'administration la responsabilité directe concernant le dossier de développement et la gestion de l'infrastructure des télécommunications afin de répondre aux attentes et aux exigences fixées par le cahier des charges de la FIFA. Concernant le plan d'action TIC marocain pour la préparation de la Coupe du monde 2030, il se base sur la priorisation des axes suivants :

- La mobilisation de toutes les parties prenantes pour élaborer et accélérer les projets d'infrastructure TIC (la 5G, l'intelligence artificielle, les drones...).
- La commande de câbles sous-marins directement aux États-Unis¹¹ puisqu'ils vont permettre d'assurer des vitesses de transmission élevées et des temps de réponse rapides. Le Maroc sera exposé pendant la période de la Coupe du monde à une grande demande de connectivité provenant du monde entier.
- La modernisation des infrastructures dans certains stades est prévue également.

Le rapport de la FIFA estime que le Maroc dispose d'une très bonne connectivité internationale et que les villes accueillant les matchs de la coupe du monde sont bien dotées d'un réseau de télécommunications efficace. Subséquemment, pour le Maroc, les retombées potentielles sur le secteur des télécommunications seront très palpables (des effets positifs à moyen et long terme sont très envisageables) à travers l'organisation du mondial 2030.

5.2.6. Impact macro-économique de l'organisation du Mondial 2030

L'organisation de la Coupe du monde 2030 de football, au-delà de son aspect sportif, elle représente pour le Maroc une opportunité économique importante. Les résultats de l'étude qui a été menée par « Volaris Securities », un spécialiste des marchés financiers émergents, estiment que cet événement pourrait injecter environ 1,2 milliard de dollars dans l'économie nationale.

L'impact espéré par le Maroc de cette organisation sera l'amélioration et le renforcement de son développement socio-économique et voir son PIB augmenté. Selon le rapport de « Volaris Securities », « *le Maroc pourrait voir son PIB augmenter de 850 millions à 1,2 milliard de dollars si le pays accueille un tiers des 104 matchs prévus. En moyenne, chaque rencontre pourrait générer entre 25 et 37,5 millions de dollars, en fonction de l'affluence dans les stades et des dépenses des spectateurs* ».

Pour atteindre cet objectif c.-à-d. l'amélioration du PIB marocain à l'issue de cet événement, un grand d'effort d'investissement a été déjà amorcé par le comité d'organisation (infrastructures sportives, de transport, d'hébergement, de télécommunications, l'industrie...). De même, pour accompagner cet effort, des mesures incitatives et de soutien ont été mises en place telles que la nouvelle charte des investissements offrant un soutien financier aux entreprises de ces secteurs, avec des subventions pouvant atteindre 30 % de l'investissement total, une exonération fiscale de cinq ans et une réduction de l'impôt sur les sociétés de 31 % à 20 %.

Sur le plan macro-économique, d'autres effets significatifs peuvent impacter positivement l'économie marocaine :

- Une nette amélioration du niveau d'emploi et la réduction du taux chômage à travers les

¹¹ Actuellement, le Maroc ne dispose pas de câbles sous-marins directs vers les États-Unis, car tout passe par l'Europe. Pourtant, les États-Unis abritent la plupart des centres de données du monde et génèrent plus de 80 % du trafic internet mondial. Source : <https://maroc-diplomatique.net/>

- différents projets amorcés avant et pendant la période de l'événement.
- Un développement des activités du secteur bancaire qui se trouvera impliquer davantage dans le financement des projets de construction et d'infrastructures.
 - Un développement du secteur du BTP qui pourrait s'attribuer jusqu'à 40 % du coût d'investissement global du fait de son implication dans les projets d'envergure tels que les stades et les infrastructures.
 - Un renforcement sensible de la création de la richesse (valeur ajoutée) de l'ensemble des secteurs d'activité, notamment les secteurs touristiques et de services.
 - Une amélioration du déficit de la balance des paiements surtout avec l'entrée des devises pendant le déroulement de l'événement (activité de dépenses des visiteurs).
 - Un développement des investissements public et privé, notamment les investissements directs étrangers.
 - Un développement de l'activité dans les villes abritant les matchs et la production d'externalités positives sur les villes de proximité. L'événement sportif créera ainsi probablement un climat favorable pour la réalisation d'un développement territorial.

5.3. Résultats et implications de la recherche

Le Maroc, un pays en voie de développement, va suivre quasiment la même stratégie déployée par le Qatar, un pays arabe et musulman, lors de l'organisation du Mondial 2022 afin de bénéficier d'un héritage important en termes d'infrastructures sportives, de transport, d'hôtels, de télécommunications, de renforcement de l'image du pays...etc. Selon l'étude qui a été menée par la banque privée « Mirabaud » relative au bilan du Mondial 2022, le Qatar a déboursé presque 220 milliards de dollars dans la construction d'infrastructures (une première dans un mondial), mais il faut noter que seulement une petite quote-part a été dépensée pour l'infrastructure sportive (6 à 10 milliards de dollars). De ce fait, la majorité des dépenses engagées ont été orientées vers les autres types d'infrastructures (transport, hébergement, télécommunication, culture...) qui faisaient partie d'un plan plus large appelé « Qatar 2030 ». En fait, l'enveloppe allouée par le Maroc à cette compétition ne sera pas de la même valeur que celle du Qatar, un pays ayant des richesses naturelles (Hydrocarbures), mais le même principe sera suivi, c.-à-d. que le pouvoir public marocain va engager des dépenses qui vont au-delà de l'aspect sportif. Il sera question de mettre en place une stratégie développementaliste globale de son économie fondée autour de l'organisation d'un méga-événement sportif.

Par ailleurs, le Maroc ayant connu une grande dynamique économique et sociale ces dernières décennies à travers la programmation d'un ensemble de plans de développement touchant tous les secteurs d'activité (agriculture, industrie, tourisme, énergies renouvelables, logistique, télécommunications, numérique, social...) va tenter une redynamisation accentuée de son économie à travers l'organisation de cette grande manifestation sportive. On peut qualifier cette situation par le fait que le Maroc veut suivre un nouveau modèle de développement reposant sur un choc exogène à caractère sportif (le Mondial 2030) comme il a été stipulé par la théorie de la base économique¹². La dimension territoriale est mise en valeur dans ce modèle puisque l'implication de tous les acteurs y compris les collectivités territoriales est primordiale afin d'apporter les moyens et les ressources nécessaires tout en ciblant la maximisation d'externalités bénéfiques de ce méga-événement sportif sur leur territoire hôte. Ainsi, parmi les autres retombées souhaitées du Mondial marocain 2030 est la création d'une action coordonnée

¹² Selon cette théorie, le développement d'un espace donné (en termes d'emploi, de population et de richesse en général) dépend de ses activités exportatrices qui lui permettent de capter des flux monétaires en provenance de l'extérieur. L'événement sportif est considéré comme une activité basique. Ainsi, la théorie de la base apparaît comme particulièrement adaptée pour analyser les retombées économiques d'un événement sportif sur l'espace local qui en est l'hôte.

entre les différentes parties prenantes qui vont œuvrer ensemble pour la réussite de l'événement dans tous ces aspects sportifs, économiques et sociaux.

Le tableau 8 permet de présenter une analyse comparative qui montre les divergences en termes de niveau d'engagements et les paliers des espérances entre les pays en voie de développement et les pays développés à travers l'organisation de cette compétition sportive. En effet, les pays développés sont considérés comme des territoires qui bénéficient déjà d'une infrastructure diversifiée très avancée pour abriter ces événements et même la nature ainsi que la portée des impacts sont différentes. Cette situation ne reflète pas le cas d'un pays en voie de développement qui veut profiter au maximum de l'organisation de cet événement pour créer un écosystème de développement global et durable de son territoire qui dépasse l'aspect sportif. C'est le cas du Qatar, mais c'est également les espérances du Maroc pour le Mondial 2030 pour générer des retombées potentielles durables sur le long terme sans omettre les bénéfices espérés pour son économie à court terme c.-à-d. la période de l'organisation de l'événement lui-même.

Tableau 8 : Dépenses engagées par certains pays organisateurs du Mondial

Année du Mondial	Pays organisateur	Volume des dépenses engagées
2030	Maroc	5 à 6 milliards de dollars
2022	Qatar	220 milliards de dollars ¹³
2018	Russie	11,6 milliards de dollars
2006	Allemagne	4,3 milliards de dollars

Source : élaboré par l'auteur

D'autre part, parmi les principales retombées potentielles espérées par les organisateurs marocains de cet événement, c'est l'investissement sur l'image du pays et sur ses potentialités économiques, sportives, touristiques, culturelles... c.-à-d. le Maroc table sur un investissement pour le futur. Ainsi, si cette organisation du Mondial 2030 réussit, peut-être le nouveau défi marocain sera l'organisation d'un autre méga-événement sportif à savoir les Jeux olympiques. De ce fait, l'argent injecté au niveau de l'économie marocaine d'une manière générale sous forme de dépenses¹⁴ et en particulier au niveau des territoires hôtes, à travers cette organisation du Mondial 2030 (soit pour la période pré-événement ou pendant l'événement), va créer de la valeur qui va se propager aux autres secteurs d'activité par le biais des effets multiplicateurs comme il a été démontré par Keynes et Leontief. Ici, pour bien mettre en évidence les impacts potentiels, une analyse des flux monétaires entrants dans le territoire hôte doit être bien effectuée de façon à mettre en valeur les flux monétaires (les dépenses) qui proviennent des acteurs économiques extérieurs au territoire hôte et qui pourront créer un accroissement de l'activité économique. Or, pour la date actuelle, ce n'est pas le cas du Maroc, car le pays est juste dans la phase de la préparation du mondial.

Toutefois, malgré les retombées positives potentielles avancées par la littérature, on peut se poser également la question sur la capacité d'une économie d'un pays en voie de développement (le cas du Maroc) à gérer l'afflux de grandes dépenses pendant le mondial, ce qui impactera l'accroissement de la demande globale (la demande des nationaux et la demande des visiteurs). La situation peut être critique et peut entraîner des effets inflationnistes pendant l'événement sportif, c'est pour cette raison qu'il est judicieux de mener une étude pour le cas marocain pour évaluer l'impact. Donc, l'évaluation sera a posteriori pour bien mettre en évidence l'impact des flux monétaires injectés sur l'amélioration ou non de l'activité de l'économie marocaine (économie d'un pays en voie de développement) et également l'impact sur les grands indicateurs macro-économiques notamment, le PIB, l'emploi, la croissance économique, l'inflation...etc.

¹³ Dont seulement 6,5 à 10 milliards ont été alloués à la construction et la rénovation des stades.

¹⁴ La littérature considère trois types de dépenses qui peuvent être à l'origine d'une injection monétaire : les dépenses des visiteurs (spectateurs habitant hors de l'espace local), les investissements en infrastructures sportives et non sportives, les dépenses d'organisation (Jeanrenaud, 2000).

6. Conclusion

Cet article s'est concentré autour d'une thématique centrale qui est l'identification de la relation de causalité entre l'organisation d'un grand événement sportif et l'accroissement de l'activité dans le territoire hôte. L'analyse approfondie de la revue de la littérature scientifique a montré la richesse des travaux qui ont abordé cette question et qui ont concerné l'identification des impacts potentiels et les méthodes de leur évaluation. En outre, on a constaté l'existence d'une panoplie d'impacts (matériels ou économiques ; immatériels ou sociaux) ainsi qu'une certaine complexité relative à l'évaluation efficace des retombées potentielles générées par un événement sportif sur le territoire d'accueil. Cette complexité peut être expliquée à travers plusieurs raisons, notamment la spécificité des événements, leurs dimensions, leurs tailles, leurs durées, les caractéristiques propres du territoire hôte, les acteurs engagés, l'approche méthodologique...etc.

De même, nous pouvons avancer que les objectifs et les stratégies adoptés par un pays en voie de développement pour l'accueil d'un méga-événement sportif sont différents de ceux adoptés par les pays développés. En effet, si on peut admettre que les objectifs à caractère sportif (pour les deux catégories des pays) sont presque les mêmes, mais les autres retombées potentielles sont tout à fait différentes. Les pays en voie de développement visent, à travers cet événement, un changement structurel global qui dépasse l'aspect sportif. Pour ce type de pays, le sport est considéré comme un levier d'attractivité et de dynamisme économique.

Le Maroc, un pays en voie de développement avec des disparités économiques et sociales importantes, aura l'occasion d'organiser ce grand événement sportif à savoir le Mondial masculin de football en 2030. Cette grande opportunité a engendré chez le pays de grandes espérances pour créer davantage de la valeur durable pour son économie et de tirer le pays vers de l'avant, c'est un projet sociétal. En outre, les retombées potentielles espérées par les décideurs marocains suite à l'organisation de cet événement sportif planétaire sont multidimensionnelles qui touchent le développement de l'infrastructure sportive ou non sportive, l'économie, le social, l'environnemental, l'emploi, le bien-être...etc. Également, l'aspect humain sera une variable incontournable dans ce processus global de développement qui se dessine pour le Maroc autour d'un choc exogène à savoir l'organisation de cette grande manifestation sportive.

Le Mondial marocain 2030 est prévu dans 5 ans, mais on ressent déjà l'ampleur des retombées potentielles à court et long terme pour l'économie marocaine à travers le volume des dépenses d'investissement dès lors engagées dans les différents territoires accueillant l'événement : infrastructure routière (expansion des autoroutes), ferroviaire (expansion LGV, renouvellement des trains), aérienne (expansion des aéroports), hôtels, hébergement, télécommunications, sécurité, BTP, industrie...etc. De plus, les préparatifs pour l'accueil de certains événements sportifs programmés avant le Mondial 2030 (Coupe d'Afrique de football masculin et féminin en 2025) constitueront des exercices pour tester la capacité du Maroc pour l'organisation de cette grande manifestation et par conséquent, remédier aux problèmes détectés. L'idéal pour le comité d'organisation marocain est de bien préparer le terrain à travers une bonne planification qui tient compte des retombées futures espérées et qui prend en considération la diminution des risques.

En définitive, les grands événements sportifs apportent une multitude d'opportunités pour les pays en voie de développement en termes de retombées potentielles soit d'ordre économique ou social qui s'inscrivent dans la durabilité et surtout pour les territoires accueillant directement l'événement. Ainsi, l'héritage attendu par le Maroc de ce Mondial 2030 sera très important et son évaluation apportera une richesse pour la recherche scientifique. Toutefois, l'étude d'impact suite à l'organisation d'un mondial sera très utile et pourra apporter également une réponse concrète sur la prédisposition des pays en voie de développement à abriter ce grand

événement sportif et par conséquent, évaluer les retombées positives et/ou négatives (ex. inflation) que peut générer sur le territoire hôte. Par ailleurs, une étude comparative entre les pays développés, émergents ou en voie de développement organisateurs d'un mondial de football sera également d'une grande utilité pour la recherche scientifique afin d'identifier les convergences et les divergences en termes d'impacts et d'héritages économiques et sociaux.

Références

- (1). Aidyn Bibolov, Ken Miyajima, Sidra Rehman, Tongfangyuan (2024), Coupe du monde de football 2022 : impact économique sur le Qatar et retombées régionales. *Selected Issues Papers*, Fonds monétaire international.
- (2). Andreff, W. (1989), Économie politique du sport. Paris : Dalloz.
- (3). Andreff, W. (1991), Les effets d'entraînement des Jeux olympiques d'Albertville. *Revue de Géographie Alpine*, 79(3), 132-133.
- (4). Andreff, W. (2012), Mondialisation économique du sport. Manuel de référence en Économie du sport, De Boeck, Bruxelles (p 488).
- (5). Bakhsh, J. T., Taks, M., & Parent, M. M. (2023), Residents' major sport event social value: A systematic review of theory. *Event Management*, 27(5), 643-658.
- (6). Barge E. (2001), Le spectacle sportif ponctuel : essai d'évaluation. Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques, Université de Limoges, 18 septembre 2001.
- (7). Barget E. & Gouguet J.-J. (2010), Événements sportifs : impact économique et social. Collection « Management et sport », De Boeck, Bruxelles.
- (8). Barget, E., et Gouguet, J. J. (2010), La mesure de l'impact économique des grands événements sportifs. L'exemple de la Coupe du Monde de Rugby 2007. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (3), 379-408.
- (9). Borgmann, A. (1992), Crossing the postmodern divide. Chicago, University of Chicago Press.
- (10). Bourbillères, H., et Charrier, D. (2019). L'Euro 2016 dans la ville : empreintes et mobilités urbaines. In D. Charrier et J. Jourdan (Eds), L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux - L'exemple de l'Euro 2016. Dardilly : Éditions de Bionnay.
- (11). Bourbillères, H., Djaballah, M., (2024), Impacts of major sport events: a literature review. *Management et Organisations du sport*, Vol 6.
- (12). Bourg, J. F., et Gouguet, J. J. (1998), Analyse économique du sport. Paris : Presses Universitaires de France.
- (13). Bourg, J. F., et Gouguet, J. J. (2006), Sport and globalisation: sport as a global public good. In Andreff W. et Szymanski S. (Eds.) *Handbooks of the Economics of Sport*, Cheltenham: Edward Elgar, 744-750.
- (14). Bouvet, P. (2013), Les « retombées » des événements sportifs sont-elles celles que l'on croit? *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, (13).
- (15). Brunet, F. (1995), An economic analysis of the Barcelona'92 Olympic Games: resources, financing and impact. The Keys of success: the social, sporting, economic and communications impact of Barcelona, 92, 250-285.
- (16). Burns, J. P. A., Hatch, J., et Mules, T. J. (1986), The Adelaide Grand Prix: The impact of a special event.
- (17). Cashman, R. (2003), What is "Olympic Legacy"? In M. Moragas, C. Kennett, & N. Puig (Eds.), *The Legacy of the Olympic Games 1984-2000: International Symposium Lausanne, 14th, 15th and 16th November 2002* (pp. 31-42). Lausanne: International Olympic Committee.

- (18). Chalip, L. (2004), Beyond impact: A general model for sport event leverage. In Ritchie B.W. et Adair D. (Eds.) Sport tourism: Interrelationships, impacts and issues, Bristol: Channel View Publication, 226-252.
- (19). Chalip, L. (2006), Towards social leverage of sport events. *Journal of sport & Tourism*, 11(2), 109-127.
- (20). Chappelet J.-L. (2012), Mega Sporting Event Legacy: A Multifaceted Concept. *Papers of Europe*, 25, 76-86.
- (21). Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M., et Parmantier, C. (2019), L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux. L'exemple de l'Euro 2016. Dardilly: Édition de Bionnay.
- (22). Chatziefstathiou, D. (2012), Olympic education and beyond: Olympism and value legacies from the Olympic and Paralympic Games. *Educational Review*, 64(3), 385-400.
- (23). Coalter, F., et Taylor, J. (2008), Large scale sports events: event impact framework. Report to UK sport.
- (24). Collins, A., Jones, C., et Munday, M. (2009). *Assessing the environmental impacts of mega sporting events: Two options?* *Tourism Management*, 30(6), 828-837.
- (25). Cornelissen, S. (2009), A delicate balance: Major sport events and development. In Sport and international development (pp. 76-97). London: Palgrave Macmillan UK.
- (26). Crompton, J. L. (2006), Economic impact studies: instruments for political shenanigans? *Journal of travel research*, 45(1), 67-82.
- (27). Delaney, L., et Keaney, E. (2005), Sport and social capital in the United Kingdom: Statistical evidence from national and international survey data. Dublin: Economic and Social Research Institute and Institute for Public Policy Research, 32, 1-32.
- (28). Edwards, L., Knight, J., Handler, R., Abraham, J., et Blowers, P. (2016). The methodology and results of using life cycle assessment to measure and reduce the greenhouse gas emissions footprint of "Major Events" at the University of Arizona. *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 21, 536-554.
- (29). Feddersen, A., et Maennig, W. (2013), Mega-Events and sectoral employment: The case of the 1996 Olympic Games. *Contemporary Economic Policy*, 31(3), 580-603.
- (30). Feng, J. et Hong, F. (2013), The Legacy: Did the Beijing Olympic Games have a Long-Term Impact on Grassroots Sport Participation in Chinese Townships? *The International Journal of the History of Sport*, 30(4), 407-421.
- (31). Fourie, J., et Spronk, K. (2011), South African mega-sport events and their impact on tourism. *Journal of Sport & Tourism*, 16(1), 75-97.
- (32). Getz, D. (2007), Event tourism: Definition, evolution, and research. *Tourism Management*, 29(3), 403-428.
- (33). Gouguet J.-J. (1979), Reconsidération de la théorie de la base. Thèse complémentaire, Université de Bordeaux I, novembre 1979.
- (34). Gratton C., Dobson N. et Shibli S. (2000), "The Economic Importance of Major Sports Events : A Case-Study of Six Events", *Managing Leisure*, Vol. 5, No. 1, p. 17-28.
- (35). Gratton C., Shibli S. & Coleman R. (2006), The economic impact of major sports events: A review of ten events in the UK. *The Sociological Review*, Vol.54, N°2, p.41–58.
- (36). Grix, J., Brannagan, P. M., Wood, H., et Wynne, C. (2017), State strategies for leveraging sports mega-events: Unpacking the concept of 'legacy'. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 9(2), 203-218.
- (37). Hall, C. M. (1992), Hallmark tourist events: impacts, management and planning. Belhaven Press.

- (38). Humphreys J., Plummer M. (1995), The Economic Impact Of Hosting The 1996 Summer Olympics, Centre d'Estudis Olímpics i de l'Esport Universitat Autònoma de Barcelona.
- (39). Hautbois, C., et Desbordes, M. (2011), Le sport dans la stratégie de communication des collectivités territoriales : le cas de la Seine-Saint-Denis. *Politiques et management public*, 28(4), 509-530.
- (40). Hautbois, C., Liu, D., et Djaballah, M. (2023), The influence of medium-scale host cities' image on mega-sporting events: The UEFA Euro 2016. *Event Management*, 27(1), 91-106.
- (41). Hede, A. M. (2005), Sports-events, tourism and destination marketing strategies: an Australian case study of Athens 2004 and its media telecast. *Journal of Sport & Tourism*, 10(3), 187-200.
- (42). Heere, B., Walker, M., Gibson, H., Thapa, B., Geldenhuys, S., et Coetzee, W. (2016), Ethnic identity over national identity: An alternative approach to measure the effect of the World Cup on social cohesion. *Journal of Sport & Tourism*, 20(1), 41-56.
- (43). Humphreys, B. R., et Prokopowicz, S. (2007), Assessing the impact of sports mega-events in transition economies: EURO 2012 in Poland and Ukraine. *International Journal of Sport Management and Marketing*, 2(5-6), 496-509.
- (44). Jago, L. K., et Shaw, R. N. (1998), Special events: A conceptual and definitional framework. *Festival Management and Event Tourism*, 5(1-2), 21-32.
- (45). Jago, L. K., et Dwyer, L. (2006), Economic evaluation of special events. Common Ground Publishing Pty Ltd.
- (46). Jeanrenaud C. (2000), The Economic Impact of Sport Events. Centre International d'Étude du Sport, Université de Neuchâtel.
- (47). Kaplanidou, K., et Vogt, C. (2007), The interrelationship between sport event and destination image and sport tourists' behaviours. *Journal of Sport & Tourism*, 12(3-4), 183-206.
- (48). Kasimati, E. (2003), Economic aspects and the Summer Olympics: a review of related research. *International Journal of Tourism Research*, 5(6), 433-444.
- (49). Kavetsos, G., et Szymanski, S. (2010), National well-being and international sports events. *Journal of Economic Psychology*, 31(2), 158-171.
- (50). Kim, E. (2018), A systematic review of motivation of sport event volunteers. *World Leisure Journal*, 60(4), 306-329.
- (51). Levermore, R., et Beacom, A. (2009), Sport and development: Mapping the field. In *Sport and international development* (pp. 1-25). London: Palgrave Macmillan UK.
- (52). Li, S., Blake, A., et Thomas, R. (2013), Modelling the economic impact of sports events: The case of the Beijing Olympics. *Economic Modelling*, 30, 235-244.
- (53). Madden, J. (2006), Economic and fiscal impacts of mega sporting events: A general equilibrium assessment. *Public Finance and Management*, 6(3), 246-394.
- (54). Maennig, W. (2008), The feel-good effect at mega sport events: Recommendations for public and private administration informed by the experience of the FIFA World Cup 2006 (No. 18). Hamburg contemporary economic discussions.
- (55). Massiani, J. (2022), Computable general equilibrium assessment of mega-events: Issues and possible solutions. *Journal of Policy Modeling*, 44(5), 920-942.
- (56). McCartney, G., Thomas, S., Thomson, H., Scott, J., Hamilton, V., Hanlon, P., ... et Bond, L. (2010), The health and socioeconomic impacts of major multi-sport events: systematic review (1978-2008). *BMJ* 340.
- (57). Minnaert, L. (2012), An Olympic legacy for all? The non-infrastructure outcomes of the Olympic Games for socially excluded groups (Atlanta 1996–Beijing 2008). *Tourism Management*, 33(2), 361-370.

- (58). Misener, L., et Mason, D. S. (2006), Creating community networks: Can sporting events offer meaningful sources of social capital? *Managing Leisure*, 11(1), 39-56.
- (59). Mules, T., et Faulkner, B. (1996), An economic perspective on special events. *Tourism Economics*, 2(2), 107-117.
- (60). Muller, M. (2015), What makes an event a mega-event? Definitions and sizes. In *Leveraging Mega-Event Legacies* (pp. 13-28), Abingdon-on-Thames : Routledge.
- (61). North D. (1955), Location theory and regional economic growth. *Journal of political economy*, Vol.63, N°3, p.243-258.
- (62). Onyx, J., et Bullen, P. (2000), Measuring social capital in five communities. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 36(1), 23-42.
- (63). Preuss H. (2004), The economics of staging the Olympics: a comparison of the games 1972-2008. Edward Elgar, Northampton.
- (64). Perks, T. (2015), Exploring an Olympic “Legacy”: sport participation in Canada before and after the 2010 Vancouver Winter Olympics. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 52(4), 462-474.
- (65). Preuss, H. (2005), The economic impact of visitors at major multi-sport events. *European Sport Management Quarterly*, 5(3), 281-301.
- (66). Preuss H. (2006), Special issue: Impact and Evaluation of Major Sporting Events. *European Sport Management Quarterly*, Vol.6, N°4, p.313-415.
- (67). Preuss, H. (2007), The conceptualisation and measurement of mega sport event legacies. *Journal of Sport & Tourism*, 12(3-4), 207-228.
- (68). Preuss, H. (2015), Winners and losers. *Sport and Society: A Student Introduction*, 385.
- (69). Ritchie J. R. (1984), Assessing the impact of hallmark events: conceptual and research issues. *Journal of Travel Research*, N°23, p.2–11.
- (70). Ritchie, J. R., et Aitken, C. E. (1984), Assessing the impacts of the 1988 Olympic Winter Games: the research program and initial results. *Journal of Travel Research*, 22(3), 17-24.
- (71). Roberts, G. R. (2004), The scope of the exclusive right to control dissemination of real-time sports event information. *Stan. L. et Pol'y Rev.*, 15, 167.
- (72). Rocca, M. (2018), Les effets d'entraînement des Jeux olympiques de 1992. Un retour sur les expériences d'Albertville et de Barcelone. Colloque "Impacts, retombées économiques et héritage des JO de 1924 à 2024", Centre de recherche en économie de Grenoble ; Université Grenoble Alpes, Feb 2018, Grenoble, France.
- (73). Roche, M. (1994), Olympic and sport mega-events as media-events. In *Sixth international symposium for Olympic research* (pp. 1-12).
- (74). Rooney Jr, J. F. (1988), Mega-sports events as tourist attractions: a geographical analysis. In *Tourism research: expanding boundaries*. Travel and Tourism Research Association Nineteenth Annual Conference, Montreal, Quebec, Canada, June 19-23, 1988. (pp. 93-99). Bureau of Economic and Business Research, University of Utah.
- (75). Rosentraub, M. S., Swindell, D., Przybylski, M., et Mullins, D. R. (1994), Sport and downtown development strategy if you build it, will jobs come? *Journal of Urban Affairs*, 16(3), 221-239.
- (76). Solberg, H. A., et Preuss, H. (2007), Major sport events and long-term tourism impacts. *Journal of Sport Management*, 21(2), 213-234.
- (77). Thomson, A., Schlenker, K., et Schlenker, N. (2013), Conceptualizing sport event legacy. *Event management*, 17(2), 111-122.
- (78). Thomson, A., Cuskelly, G., Toohey, K., Kennelly, M., Burton, P., & Fredline, L. (2019). *Sport event legacy: A systematic quantitative review of literature [Review]*. *Sport Management Review*, 22(3), 295-321

- (79). Tiebout, C. M. (1956), A pure theory of local expenditures. *Journal of Political Economy*, 64(5), 416-424.
- (80). Tyrrell, T. J., et Johnston, R. J. (2001), A framework for assessing direct economic impacts of tourist events: Distinguishing origins, destinations, and causes of expenditures. *Journal of Travel Research*, 40(1), 94-100.
- (81). Weed, M. (2007), Olympic tourism. Abingdon-on-Thames: Routledge.
- (82). Weed, M., et Bull, C. (2009), Sports tourism. Abingdon-on-Tham.